



---

**Rendez-vous sur la réussite éducative :**

**L'éducation au-delà de la pandémie**

---

**MÉMOIRE**

présenté par la

**Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec**

**FNEEQ-CSN**

au

**Ministère de l'Éducation du Québec**

(14 avril 2021)

## **Note liminaire**

### **Qui est la FNEEQ ?**

*Fondée en 1969, la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) est l'une des huit fédérations affiliées à la CSN. Elle compte plus de 35 000 membres en provenance de 101 syndicats. La FNEEQ rassemble des enseignantes et des enseignants œuvrant dans tous les ordres d'enseignement, du primaire à l'université, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.*

*La FNEEQ se démarque par le fait qu'elle représente la majorité des enseignantes et des enseignants du collégial ainsi que la majorité des personnes chargées de cours à l'université : elle compte dans ses rangs 13 syndicats dans les établissements universitaires, 45 syndicats dans les cégeps, 7 au collégial privé, 34 syndicats au primaire et secondaire privé ainsi que l'ITHQ.*

*La FNEEQ est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur, et de l'enseignement primaire, secondaire et collégial privé au Québec.*

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>AXE 1 - RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RATTRAPAGE SCOLAIRE</b>	
<i>Enseignement en mode non présentiel</i> .....	3
<i>Accompagnement et suivi personnalisé</i> .....	4
<i>Soutien des professionnels</i> .....	4
<b>AXE 2 - ORGANISATION SCOLAIRE ET ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE</b>	
<i>Année(s) scolaire(s) transitoire(s)</i> .....	5
<i>Les conditions d'exercice de la profession enseignante</i> .....	6
<b>AXE 3 - SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES</b>	
<i>Financement, services, prévention</i> .....	8
<b>ANNEXE 1</b> .....	9
<b>EXTRAIT DES PROPOSITIONS ADOPTÉES SUR LE THÈME DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE FNEEQ-CSN   CONSEIL FÉDÉRAL, JUIN 2011</b>	
PROPOSITION N° 1.....	9
PROPOSITION N°2.....	9
PROPOSITION N°3.....	9
PROPOSITION N°4.....	9
PROPOSITION N°5.....	10
PROPOSITION N°6.....	10
PROPOSITION N°7.....	10
PROPOSITION N°8.....	10

## INTRODUCTION

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ–CSN) accueille favorablement l'exercice de consultation du ministère de l'Éducation dans le cadre du « Rendez-vous pour la réussite éducative : L'éducation au-delà de la pandémie ». Nul doute que la réussite est au cœur des préoccupations quotidiennes de l'ensemble de nos membres. Nous avons, au cours des dernières années, déploré le manque de consultation et de réelle concertation du gouvernement à l'égard des personnels de l'éducation, mais nous croyons que cette réflexion sur le volet de la réussite est une nouvelle occasion d'ouvrir un dialogue formel entre le ministère et l'ensemble des acteurs de notre milieu. Nous souhaitons vivement que les occasions et les sujets se multiplient.

La crise sanitaire a, de toute évidence, exacerbé bien des problèmes déjà présents dans le monde de l'éducation : les conditions d'exercice de la profession enseignante, les ressources disponibles pour l'appui aux élèves vulnérables et la réussite éducative en sont des exemples probants. Or, nous avons compris, à travers les propos du ministère de l'Éducation, « que la réussite éducative des élèves au Québec ne serait pas, dans l'ensemble, trop compromise par la crise<sup>1</sup> » et que « le premier bulletin [...] dressent un portrait relativement encourageant de la réussite éducative des élèves du primaire et du secondaire<sup>1</sup> ». Le ministère aurait fait cette affirmation à partir des données publiées par le MEQ sur les résultats du premier bulletin de l'année 2020-2021. La FNEEQ s'interroge sur cette façon de faire de la part du ministère. Comment tirer des constats encourageants lorsque les données démontrent justement que les taux de réussite sont en baisse, notamment à la troisième et à la quatrième année de l'enseignement secondaire en mathématique ? La baisse aurait certainement pu être plus importante, mais un constat réaliste doit être fait : la dernière année aura accentué le taux d'échec et placé un plus grand nombre d'élèves en situation de vulnérabilité.

La FNEEQ croit qu'il faut établir une distinction entre la réussite scolaire, mesurable par des indicateurs de réussite et de diplomation, et la réussite éducative, qui, au-delà de la quantification et de la qualification, s'intéresse « à l'épanouissement de l'individu, à un apprentissage plus complexe et profond qui intègre à la fois le savoir-faire, l'esprit critique, l'amour de la connaissance, la socialisation et le développement de l'individu comme citoyen<sup>2</sup> ». Malheureusement, l'importance accordée par le MEQ aux seules données du premier bulletin de l'année 2020-2021 comme indicateur valable nous rend perplexes. Nous souhaitons attirer son attention sur d'importants constats que font les enseignantes et les enseignants dans les classes sur les impacts sans précédent sur les savoir-être, les savoir-faire, la socialisation, la motivation et la santé psychologique des élèves et de tous les personnels de l'ensemble des réseaux de

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, [Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie](#), cahier du participant, p. 8, avril 2021.

<sup>2</sup> FNEEQ-CSN, Comité école et société, [La réussite... quelle réussite ?](#) FNEEQ, texte adopté par le conseil fédéral de juin 2011, p. 25.

l'éducation. Tous ces facteurs sont significativement importants. Ils doivent être entendus et considérés par le ministère.

S'il est un sujet qui concerne au premier chef les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire, c'est bien celui de la réussite. Comme leur rôle consiste précisément à éduquer les élèves au quotidien, il nous semble évident que leur contribution ne devrait être rien de moins que centrale dans cette réflexion sur la réussite. Nous déplorons vivement le peu de place accordé au corps enseignant à l'intérieur du Rendez-vous pour la réussite éducative à l'égard du processus, notamment quant au temps de parole accordé aux enseignantes et aux enseignants. Rappelons que ce qui garantira le succès des mesures à mettre en œuvre dans l'avenir est l'engagement central des travailleuses et travailleurs essentiels.

En avril 2011, la FNEEQ a adopté, dans le cadre d'une instance fédérale large, une série de propositions sur la réussite scolaire<sup>3</sup>. Malgré la décennie qui nous en sépare, elles conservent toute leur actualité. Dans le cadre de ce mémoire, nous reprendrons les trois axes du cahier de consultation du Rendez-vous sur la réussite afin d'explicitier notre position sur *la réussite éducative et le rattrapage scolaire, l'organisation scolaire et l'encadrement pédagogique* ainsi que *la santé mentale et le bien-être des élèves*.

## AXE 1 - RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RATTRAPAGE SCOLAIRE

### *Enseignement en mode non présentiel*

La pandémie aura certes permis d'introduire de nouvelles approches technologiques, tel l'enseignement à distance. Toutefois, l'enseignement en mode non présentiel et comodal n'est pas favorable pour tous. Les élèves en difficulté sont certainement les plus grandes victimes de l'enseignement en mode non présentiel. Le manque de contacts directs avec leurs enseignantes et leurs enseignants, en présence, aura également affecté de bons élèves. Bien que les données sur le taux d'échec publiées en février par le MEQ soient moins dramatiques que ce qui était anticipé, il ne faut pas croire que tout va pour le mieux autant pour les élèves que pour les enseignantes et les enseignants.

L'enseignement à distance doit conserver le caractère exceptionnel et transitoire qu'il a dans le contexte de la pandémie. Il ne doit pas être instauré ni systématisé pour diverses raisons importantes. Ce mode d'enseignement a causé bien des ennuis à plusieurs élèves, notamment en raison de l'isolement et de la perte de motivation. Il s'avère également qu'un élève éprouvant des difficultés, facile à surveiller en classe, sera beaucoup plus effacé dans un cours virtuel : son attention sera beaucoup plus difficile à capter, il n'osera pas interagir avec l'enseignante ou l'enseignant, poser des questions, ni prendre en main ses apprentissages. Dans le mémoire de la FNEEQ-CSN dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur, présenté au

---

<sup>3</sup> ANNEXE 1

ministère de l'Enseignement supérieur en février 2021, notre fédération prend position quant à l'enseignement en mode non présentiel :

*« Ce n'est pas la formation à distance qui peut remplacer une formation dans un établissement d'enseignement supérieur. Ce dernier constitue un milieu de vie contribuant à la motivation et à la persévérance scolaires grâce, entre autres, à la proximité des enseignantes et des enseignants et à la présence des pairs. La pertinence de la formation à distance repose sur l'accès à l'éducation dans certains contextes bien particuliers et elle ne peut pas se substituer à l'enseignement en présence<sup>4</sup> ».*

Si l'enseignement en mode non présentiel a un impact négatif sur le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants des cégeps et des universités, imaginons l'impact sur des élèves du primaire et du secondaire qui n'ont pas la maturité nécessaire pour ce mode d'enseignement, surtout s'ils éprouvent des difficultés. Quotidiennement, les enseignantes et les enseignants ont remarqué qu'une quantité importante d'élèves, placés en situation d'enseignement en mode non présentiel, présentent d'importants problèmes d'organisation, une baisse de l'assiduité, de la concentration, de la motivation et des difficultés récurrentes à satisfaire les exigences d'un cours. Malgré toute la créativité et l'énergie déployées par les enseignantes et les enseignants afin de pallier la distance, il est impossible d'atteindre l'ensemble des objectifs pédagogiques et des bienfaits d'une classe en présence.

### **Accompagnement et suivi personnalisé**

Le confinement que nous vivons actuellement en éducation doit permettre d'intégrer des structures d'accompagnement pour les élèves vulnérables. Des suivis personnalisés pour les élèves éprouvant des difficultés scolaires doivent être offerts, virtuellement s'il le faut, par des enseignantes et des enseignants, notamment par celles et ceux inclus dans les conditions d'exception et qui ne peuvent être présents en classe, et par les enseignantes et les enseignants qui sont dans l'impossibilité d'exercer les activités incluses dans leurs tâches complémentaires (par exemple : l'organisation de voyages, activités parascolaires, etc.). La possibilité transitoire de revoir leurs tâches et d'offrir l'occasion aux enseignantes et aux enseignants d'accompagner un petit nombre d'élèves en difficulté doit être envisagée. Libérer les enseignantes et les enseignants de la surveillance pourrait également dégager du temps permettant l'accompagnement des élèves vulnérables.

### **Soutien des professionnels**

Certains élèves en difficulté nécessitent le soutien que seuls des professionnelles et des professionnels, et du personnel spécialisé, peuvent offrir. Indéniablement, les conditions essentielles, incluant un milieu intégrant des facteurs de protection, doivent être mises en place afin de faciliter l'intégration et la réussite éducative des élèves. Actuellement, ces conditions font

---

<sup>4</sup> FNEEQ-CSN, [Mémoire de la FNEEQ-CSN dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur](#), février 2021, p. 12.

cruellement défaut. Que l'on pense, entre autres, à la concentration d'élèves HDAA dans les classes ordinaires, au nombre insuffisant de techniciennes et de techniciens en éducation spécialisée ou en travail social ainsi que d'autres professionnelles et professionnels (orthopédagogues, psychoéducateurs, orthophonistes, etc.), aux pressions sur les enseignantes et les enseignants pour faire passer les élèves à la prochaine année ou au cycle suivant, à l'automatisme du processus de décision quant à l'intégration d'un élève, au peu de temps accordé aux partenariats et aux rencontres avec les professionnelles et professionnels. Le réseau de l'enseignement privé ne fait pas exception. Dans un mémoire sur la politique de la réussite éducative, la CSN affirmait également que les écoles privées ne sont pas exemptes de l'intégration des élèves en difficulté :

*« [D]ans les faits, plusieurs écoles privées intègrent dans leurs classes ordinaires des élèves HDAA. Le gouvernement doit octroyer le soutien financier nécessaire à l'intégration et à la réussite de ces élèves. Selon nous, la réussite scolaire, quel que soit le diagnostic, passe par un financement adéquat des ressources de soutien à l'apprentissage, une offre de service appropriée aux besoins de l'élève<sup>5</sup> ».*

Les sommes octroyées pour le soutien aux élèves doivent être attribuées dans toutes les écoles selon les besoins réels et non selon le milieu d'éducation. Dénombrer et financer, dans chaque établissement public ou privé, les élèves HDAA ou ayant une situation scolaire précaire est nécessaire pour leur attribuer les bons services et l'aide appropriée.

## **AXE 2 - ORGANISATION SCOLAIRE ET ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE**

### ***Année(s) scolaire(s) transitoire(s)***

La ou les prochaines années devront inclure une pédagogie transitoire : il sera difficile, voire impossible pour les enseignantes et les enseignants de rattraper en une seule année les apprentissages et les contenus qui auraient dû être approfondis en cette année bouleversée par la pandémie. En général, les enseignantes et les enseignants ont été en mesure d'aborder le contenu de leur cours vers la mi-octobre 2020, seulement après avoir couvert les contenus non vus l'année précédente. En ajoutant les jours perdus en raison des périodes de confinement, un congé des Fêtes allongé et la fermeture de classes ou d'écoles, il ne sera pas possible de couvrir l'ensemble de la matière, malgré le fait que les savoirs essentiels aient été ciblés en janvier dernier. Ces savoirs essentiels, pour chacune des matières du primaire et du secondaire, doivent rapidement être ciblés pour l'ensemble de la prochaine année et rendus disponibles le plus tôt possible, bien avant le début de la prochaine année scolaire, pour faciliter la planification d'une autre année complexe. De la même façon, le calendrier des étapes et la pondération de celles-ci doivent être connus dès la rentrée, toujours dans l'esprit de mettre en place les conditions nécessaires à une planification judicieuse des apprentissages et des savoirs essentiels afin d'assurer la réussite du plus grand nombre.

---

<sup>5</sup> CSN, [Mémoire sur la politique de la réussite éducative, novembre 2016](#), p. 14.

Les évaluations ministérielles ont dû être annulées l'an passé ainsi que cette année. L'an prochain, malgré son caractère transitoire, nous croyons que les épreuves ministérielles devront être maintenues. Cette sanction des études permet de faire connaître le caractère important de ces situations d'évaluation, assure une certaine préparation au parcours en enseignement supérieur en plus d'exercer une certaine forme de motivation chez les élèves. Les examens du ministère sont également l'occasion pour les enseignants de valider les contenus enseignés en cours d'année. Si on leur donne la forme d'épreuves d'appoint, le pourcentage de celles-ci accordé à la troisième étape pourra être à la discrétion des équipes matières, et permettre l'ajustement des contenus et des questions.

Les années transitoires doivent également tenir compte des passages inter-ordres que doivent franchir plusieurs élèves. Entre le primaire et le secondaire, et entre le secondaire et le collégial, il faut prévoir des moments de transition. Aménager des périodes d'accueil ou instaurer des programmes de mentorat entre les élèves et les étudiantes et étudiants serait une initiative intéressante pour favoriser l'intégration au secondaire ou au cégep. Il faudrait cependant la planifier avant le début de l'année scolaire. Dans cet ordre d'idées, les enseignants des cégeps doivent également être informés des savoirs essentiels enseignés au secondaire, et ce, avant le début de la session d'automne, pour leur permettre d'ajuster le contenu de leur cours.

### *Les conditions d'exercice de la profession enseignante*

La réussite de tous demeure la priorité de toute enseignante et de tout enseignant, mais les conditions d'exercice rendent cet objectif impossible à atteindre. Comme nous l'avons mentionné dans le premier axe, donner aux enseignantes et aux enseignants le temps nécessaire pour offrir de l'appui aux élèves éprouvant des difficultés est nécessaire et essentiel. C'est malheureusement trop bien connu, une enseignante ou un enseignant ne peut remplir toutes les tâches liées à son travail à l'intérieur d'une même semaine de travail : elle ou il crée, planifie, organise et donne ses cours, accompagne ses élèves et assure les suivis, participe aux rencontres d'équipe, de niveau et d'école, suit des formations ou apprend à utiliser les nouvelles technologies, répond aux courriels des parents et des élèves, corrige les soirs et les fins de semaine, etc. En temps de pandémie, la situation des enseignantes et des enseignants ne s'est guère améliorée, bien au contraire. La tâche s'est alourdie considérablement par la quantité ingérable et répétée de changements imposés. Les enseignantes et les enseignants réclament plus de temps pour toutes ces autres tâches qu'ils doivent faire et refaire encore. Les conditions d'exercice des enseignantes et des enseignants doivent être significativement bonifiées. Dans un mémoire déposé au Conseil supérieur de l'éducation, dans le cadre d'une consultation sur les conditions d'exercice de la profession enseignante au secondaire, la FNEEQ explicite les éléments suivants :

*« L'enseignement est une profession chronophage. En plus des heures de classe et de présence à l'école pour diverses tâches d'accompagnement des élèves, il faut planifier et préparer les cours, corriger les travaux scolaires, faire le suivi des élèves. Ces différentes tâches se poursuivent souvent après la journée de travail et empiètent sur le temps personnel en soirée et durant les fins de semaine. C'est encore plus important lorsque l'enseignant-e doit préparer de nouveaux cours ou*



*lorsqu'il faut les adapter à cause des réformes ou des révisions. Il en est de même, par exemple, lorsque les directions d'école décident d'imposer l'usage du numérique dans les classes alors que le personnel enseignant, souvent, n'a pas été consulté sur ce choix et qu'il a eu peu de temps pour s'approprier les outils et les applications liées à l'enseignement. Si, en outre, cette nouvelle pratique pédagogique n'entraîne pas d'effet significatif sur l'apprentissage, tout le processus constitue une perte d'un temps précieux que l'enseignant-e aurait pu consacrer au développement d'une méthode de son choix et correspondant aux besoins de ses élèves selon son expertise et son expérience<sup>6</sup> ».*

La diminution de la tâche éducative; l'attribution de temps libéré à la planification, l'organisation, la création et la collaboration; et la diminution du nombre d'élèves dans les groupes sont des éléments qui pourraient améliorer les conditions d'exercice des enseignantes et des enseignants et, par le fait même, la réussite éducative des élèves, d'autant plus que l'intégration des élèves en difficulté a alourdi la tâche des enseignantes et des enseignants, qui se retrouvent le plus souvent sans appui et sans ressource en raison du manque d'éducatrices et d'éducateurs spécialisés et d'orthopédagogues dans les écoles publiques et privées. En plus de l'intégration de ces élèves dans les classes régulières, leur nombre ne cesse d'augmenter sans l'obtention de davantage de soutien, comme l'affirme le comité École et société de la FNEEQ :

*« En réponse à l'arrivée d'un grand nombre d'élèves en difficulté dans leurs classes, les enseignantes et enseignants réclament davantage de soutien. Le personnel enseignant a aussi besoin de temps pour les échanges, la planification et l'administration à l'intérieur de nouveaux collectifs de travail. On en vient à se demander si une réduction draconienne du nombre d'élèves dans les classes ne serait pas préférable à l'augmentation "compensatoire" d'un grand nombre d'experts en soutien aux enseignantes et enseignants surchargés. Selon une étude menée par des chercheuses de la coalition citoyenne Debout pour l'école, « moins d'élèves par classe favorise les apprentissages scolaires chez les élèves du préscolaire à la moitié du secondaire ; [...] les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage progressent plus rapidement dans des classes à effectifs réduits. » (Paret et Demers, 2019). La baisse du ratio élèves-enseignant ne devrait-elle pas être prioritaire dans la recherche d'une école inclusive ?<sup>7</sup> »*

---

<sup>6</sup> FNEEQ-CSN, [Les conditions d'exercice de la profession enseignante au secondaire](#), mai 2018, p. 6.

<sup>7</sup> FNEEQ-CSN, Comité école et société, [Chronique 84 - École inclusive : idéal ou nouveau mirage?](#), février 2019.

### AXE 3 - SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

#### *Financement, services, prévention*

La santé psychologique des élèves est en lien avec la réussite scolaire. La pandémie aura permis de confirmer le caractère essentiel de la socialisation pour les élèves et l'importance pour eux d'être physiquement dans leur milieu scolaire. Afin d'aider les élèves fragilisés par l'isolement et par les autres effets néfastes de la pandémie (échec scolaire, perte de motivation, etc.), il est primordial d'engager tout le personnel professionnel nécessaire pour offrir, sans plus attendre, des services adéquats et rapides.

L'appui financier du ministère reçu pour le soutien additionnel et l'accompagnement pour la promotion d'une santé mentale positive a certes facilité cette année le travail des intervenants en milieu scolaire, mais il serait important de pérenniser le soutien aux élèves de tous les réseaux de l'éducation, fragilisés par la pandémie et tout autre problème de santé psychologique. Ces sommes doivent être reconduites pour les prochaines années à l'intérieur d'enveloppes dédiées à la prévention et aux services. Financer la formation des enseignantes et des enseignants permet l'adoption de pratiques favorisant la coopération avec les services en santé mentale, notamment par la détection des élèves ayant des problèmes de santé mentale en classe pour les diriger vers les services concernés.

Il faut mettre en place un plan d'action permettant une approche systémique d'intervention s'adaptant à la diversité des milieux et respectant l'autonomie des établissements d'enseignement privé. On doit aussi prévoir de la formation en prévention en santé mentale ainsi que la promotion de l'ensemble des services auprès des élèves et des personnels de l'éducation. Les parents doivent également être inclus dans les démarches de santé mentale pour les informer et leur donner la formation nécessaire pour accompagner leur enfant. Il sera également important de responsabiliser les établissements quant à leur devoir d'offrir de bonnes conditions d'étude aux élèves, notamment par une offre de services adéquate en santé mentale, des services de proximité, à l'intérieur de l'établissement, qui favorisent l'accessibilité, et assurent l'efficacité par la fine connaissance des élèves et du milieu.

## **ANNEXE 1**

### **EXTRAIT DES PROPOSITIONS ADOPTÉES SUR LE THÈME DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE FNEEQ-CSN | CONSEIL FÉDÉRAL, JUIN 2011**

#### **PROPOSITION NO 1**

Que la FNEEQ réclame qu'on donne aux écoles primaires et secondaires les moyens de faire de l'école un milieu de vie stimulant, notamment, en regard du soutien scolaire et du développement intégral de la personne :

- En développant notamment les activités parascolaires sur une base beaucoup plus large ainsi que le soutien académique ;
- En augmentant de manière importante le ratio maître-élèves ;
- En faisant appel à la collaboration de tous les types de personnels et
- En ajustant en conséquence les conditions de travail et d'enseignement ;
- En soutenant concrètement les services de garde en milieu scolaire dans les écoles primaires en les considérant comme de véritables services complémentaires ;
- Et ce, en procédant d'abord par projets pilotes en milieux défavorisés.

#### **PROPOSITION N°2**

Que la FNEEQ continue d'exiger la participation collective pleine et entière des enseignantes et des enseignants dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour des programmes d'études, et veille à intervenir pour que ces derniers prennent en compte, à tous les niveaux d'enseignement, les besoins des individus et qu'ils intègrent une dimension humaniste et citoyenne.

#### **PROPOSITION N°3**

Que la FNEEQ continue de réclamer qu'on mette un terme à la ségrégation scolaire, de préconiser des mesures permettant de faire cesser la concurrence inter-ordres (dans l'offre de formation) ou intra-ordre (entre les établissements) et de chercher dans ces deux cas les leviers politiques pour y arriver.

#### **PROPOSITION N°4**

Compte tenu des finalités de notre système d'éducation qui vise à amener tous les jeunes à réussir, que la FNEEQ mette l'accent, dans toutes les négociations de conventions collectives à tous les niveaux, sur l'amélioration des possibilités d'encadrement dans les conditions d'enseignement.

**PROPOSITION N°5**

Que la FNEEQ fasse valoir que les responsabilités des enseignantes et des enseignants sont des obligations de moyens et ne peuvent en aucun cas être des obligations de résultats, et que les cibles fixées d'obtention de diplôme et de réussite ne peuvent avoir, dans ce contexte, qu'une valeur de référence.

**PROPOSITION N°6**

Que la FNEEQ revendique une meilleure autonomie, à la fois collective et individuelle, pour les enseignantes et les enseignants dans l'évaluation des apprentissages ainsi qu'un lieu d'intervention sur la détermination des exigences requises pour passer d'un ordre d'enseignement à un autre.

**PROPOSITION N°7**

Que la FNEEQ réclame du gouvernement qu'il mette rapidement en place une vaste campagne nationale de valorisation de l'école publique et de l'éducation en général.

**PROPOSITION N°8**

Que la FNEEQ invite ses syndicats à collaborer activement aux efforts des regroupements régionaux ou à leur mise sur pied et à leur développement quant à la lutte au décrochage et à l'amélioration de la persévérance en enseignement supérieur.